

?? Barème kilométrique applicable aux bénévoles d'association

Actualité législative publié le 20/01/2023, vu 4693 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Pour procéder au remboursement des indemnités kilométriques, l'association doit se référer au barème fiscal de remboursement des frais kilométriques, applicable tant aux salariés qu'aux bénévoles et revalorisé récemment.

Voici la nouvelle grille pour les automobiles :

Tarifs applicables aux voitures électriques (en euros) pour l'imposition des revenus 2020			
Puissance administrative	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5 001 à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,547$	$(d \times 0,328) + 1098$	$d \times 0,382$
4 CV	$d \times 0,628$	$(d \times 0,353) + 1376,4$	$d \times 0,422$
5 CV	$d \times 0,658$	$(d \times 0,37) + 1440$	$d \times 0,442$
6 CV	$d \times 0,689$	$(d \times 0,388) + 1507,2$	$d \times 0,463$
7 CV et plus	$d \times 0,721$	$(d \times 0,408) + 1561,2$	$d \times 0,486$

La majoration de 20% (par rapport aux grilles classiques) s'applique également aux deux-roues électriques (lorsque cela existe).

Tarifs applicables aux motocyclettes* électriques (en euros) pour l'imposition des revenus 2020			
Puissance administrative	Distance (d) jusqu'à 3 000 km	Distance (d) de 3 001 à 6 000 km	Distance (d) au-delà de 6 000 km
1 ou 2 CV	$d \times 0,409$	$(d \times 0,102) + 768$	$d \times 0,256$
3, 4, 5 CV	$d \times 0,485$	$(d \times 0,071) + 921,6$	$d \times 0,284$
Plus de 5 CV	$d \times 0,628$	$(d \times 0,082) + 1638$	$d \times 0,354$

* 2 roues supérieures à 50 cm³

Tarifs applicables aux cyclomoteurs* électriques (en euros) pour l'imposition des revenus 2020

Distance (d) jusqu'à 3 000 km	Distance (d) de 3 001 à 6 000 km	Distance (d) au-delà de 6 000 km
$d \times 0,326$	$(d \times 0,077) + 499,2$	$d \times 0,176$

* 2 roues inférieures à 50 cm³

Pas de changement pour les autres barèmes kilométriques

Les barèmes d'indemnités kilométriques applicables uniquement aux véhicules non électriques (désormais) restent inchangés.

Tarifs applicables aux voitures thermiques (en euros) pour l'imposition des revenus 2020

Puissance administrative	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5 001 à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,456$	$(d \times 0,273) + 915$	$d \times 0,318$
4 CV	$d \times 0,523$	$(d \times 0,294) + 1147$	$d \times 0,352$
5 CV	$d \times 0,548$	$(d \times 0,308) + 1200$	$d \times 0,368$
6 CV	$d \times 0,574$	$(d \times 0,323) + 1256$	$d \times 0,386$
7 CV et plus	$d \times 0,601$	$(d \times 0,34) + 1301$	$d \times 0,405$

Tarifs applicables aux motocyclettes* thermiques (en euros) pour l'imposition des revenus 2020

Puissance administrative	Distance (d) jusqu'à 3 000 km	Distance (d) de 3 001 à 6 000 km	Distance (d) au-delà de 6 000 km
1 ou 2 CV	$d \times 0,341$	$(d \times 0,085) + 768$	$d \times 0,213$
3, 4, 5 CV	$d \times 0,404$	$(d \times 0,071) + 999$	$d \times 0,237$
Plus de 5 CV	$d \times 0,523$	$(d \times 0,068) + 1365$	$d \times 0,295$

* 2 roues supérieures à 50 cm³

Tarifs applicables aux cyclomoteurs* thermiques (en euros) pour l'imposition des revenus 2020

Distance (d) jusqu'à 3 000 km	Distance (d) de 3 001 à 6 000 km	Distance (d) au-delà de 6 000 km
$d \times 0,272$	$(d \times 0,064) + 416$	$d \times 0,147$

* 2 roues inférieures à 50 cm³

Pour plus d'infos : [Les frais d'un bénévole peuvent-ils être remboursés ?](#)

Voir aussi notre guide : [Rembourser les frais d'un bénévole 2022-2023](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
 - [Exclure un membre d'une association](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
 - [Recevoir des dons](#)
 - [Obtenir une subvention publique](#)
 - [Organiser une loterie associative](#)
 - [Organiser une buvette](#)
 - [Réussir la création d'une association](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
-
- [Le contrat de bénévolat est-il obligatoire ?](#)
 - [Quel est le statut juridique d'un bénévole d'association ?](#)
 - [Une association peut-elle refuser une adhésion ?](#)
 - [Comment devenir membre d'une association ?](#)
 - [Quels sont les droits et obligations des adhérents d'une association ?](#)
 - [Le fichier des adhérents : droits et obligations](#)
 - [A quelles réunions les membres d'une association peuvent-ils participer ?](#)
 - [Un membre peut-il quitter une association ?](#)
 - [Peut-on exclure un membre d'une association ?](#)
 - [La cotisation est-elle obligatoire dans une association ?](#)
 - [Une cotisation donne-t-elle droit à réduction d'impôt ?](#)
 - [Quelles conséquences en cas de non-paiement d'une cotisation à une association ?](#)